



Opération de Développement Rural
RAPPORT ANNUEL 2022

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention-faisabilité	Type de programme <small>(biffer les mentions inutiles)</small>	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Jun 2019	PCDR	Ferrières, Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	Valoriser le centre de Ferrières, dynamiser le commerce local et amener de la convivialité dans le centre du village.	235.695,10 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				16 avril 2020
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				12 octobre 2020
Approbation de l'avant-projet par la R.W				15 décembre 2020
Approbation du projet par l'A.C.				13 juin 2022
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				

Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	535 405.79€
Montant du subside développement rural	235.695,10 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention-faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Septembre 2022 Convention-acquisition (2021)	PCDR	1.9 : Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières	Aménagement d'un espace convivial à proximité du centre et des services de Ferrières.	62.774,32€ (aquisitions) Aménagements pas encore définis
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			16 avril 2020	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			09 septembre 2021	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			01 août 2022	
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				

Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme <small>(biffer les mentions inutiles)</small>	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du	Type		Montant annuel		

patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine ¹	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet			
Impact des activités sur emploi			

¹ Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010	2010	2019	2013
Date des réunions durant l'année écoulée	17/03/2022	Nombre de présents	10 participants
Réflexion sur l'opération de développement rural			
La réunion de la CLDR en 2022 a essentiellement porté sur l'activation de la fiche 1.2 relative à la Place de Chablis et de la fiche-projet 1.9 relative à l'aménagement d'un espace de convivialité ainsi que sur la potentielle activation d'un budget participatif.			

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2023)					
	1	FICHE 1.2 Aménagement de la place de chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local y compris le sentier de liaison	Nouvel estimatif 2020 suite au Comité d'Accompagnement: 535.405,79€ TVAC et honoraires.	Développement rural	60%
	//				
	1	FICHE 1.9 «Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières, au lieu-dit Es Spita »	Estimatifs : 438.135,15 € TVAC et honoraires.	A déterminer lors d'une réunion de coordination.	60%
	2	FICHE 2.2 Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacement doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2)	(100%)
Année rapport annuel + 2 et 3 ans (2024-2025 – fin du PCDR)	3	FICHE 3.3 Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	5	FICHE 3.5 Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	A déterminer	A déterminer	A déterminer

